

**COMMUNE DE
BRIDES-LES-BAINS
(SAVOIE)**

N°	22	10	78
----	----	----	----

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à 18h14, le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize septembre, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bruno PIDEIL, Maire,

DATE DE LA CONVOCATION :
16.09.2022

LISTE DES DELIBERATIONS
AFFICHEE LE :
23.09.2022

AFFICHAGE LE :
29.09.2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
VOTANTS : 13

Étaient présents :

Monsieur PIDEIL Bruno, Maire,
Madame SHELLEY Peggy, 2^{ème} adjointe,
Monsieur MURAZ Jean-Marc, 3^{ème} adjoint,
Madame Carole CHEDAL-ANGLAY, 4^{ème} adjointe,
Monsieur FOURRAT Alexandre, conseiller municipal,
Monsieur HOUSSIN Gautier, conseiller municipal,
Monsieur LE SOURD Dominique, conseiller municipal
Monsieur FALLETTA David, conseiller municipal,
Monsieur CARMES Jérémy, conseiller municipal
Madame CHEDAL Carole, conseillère municipale,
Monsieur LE BRETON Frank, conseiller municipal,
Madame MARIE Nathalie, conseillère municipale,

Absent représenté :

Monsieur ABRIGNANI Bernard, 1^{er} adjoint,
représenté par Monsieur Bruno PIDEIL

Absents excusés :

Madame CHEDAL-MATER Noëlle, conseillère municipale
Monsieur POLLIER Fabien, conseiller municipal

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Alexandre FOURRAT a été élu secrétaire de séance
(Art. L .2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**N°78 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22
SEPTEMBRE 2022**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2022.

Ceci exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2022.

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance
Alexandre FOURRAT**



**Le Maire
Bruno PIDEIL**

